

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	DOUMER	Numéro	00000025U79-19
Adresse du site	12, avenue Paul Doumer	Hauteur	30m (R+8)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Free présent (100°, 210° et 340°) Ce relais sera utilisé pour couvrir l'évènement des Jeux Olympiques à Paris en 2024		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/08/2020
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	14/05/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	14/06/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 12 avenue Paul Doumer dans le 16e arrondissement. Il s'agit de faire évoluer les équipements techniques par du matériel de dernière génération et ajout de la 5G		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout d'une antenne à faisceau orientable qui émettra sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 28°, 130° et 298°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 2,3m Fenêtres de 3,2m à 4,9m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 28° : R+9
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 28° < 5V/m ; 130° < 4V/m ; 298° < 4V/m 5G : 28° < 1V/m ; 130° < 1V/m ; 298° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	33,35m pour les faisceaux fixes et 35m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en lieu et place des anciennes, sauf pour les antennes de l'azimut 130° qui seront déplacées sur un nouveau mât au milieu de la terrasse
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

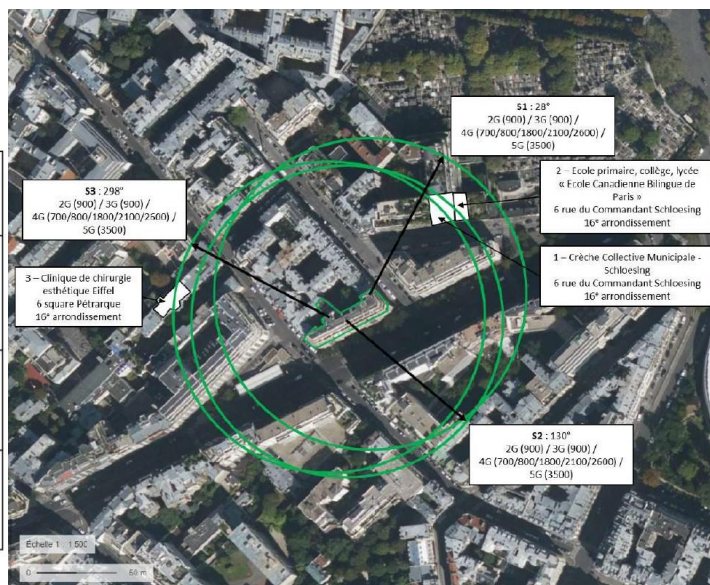
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

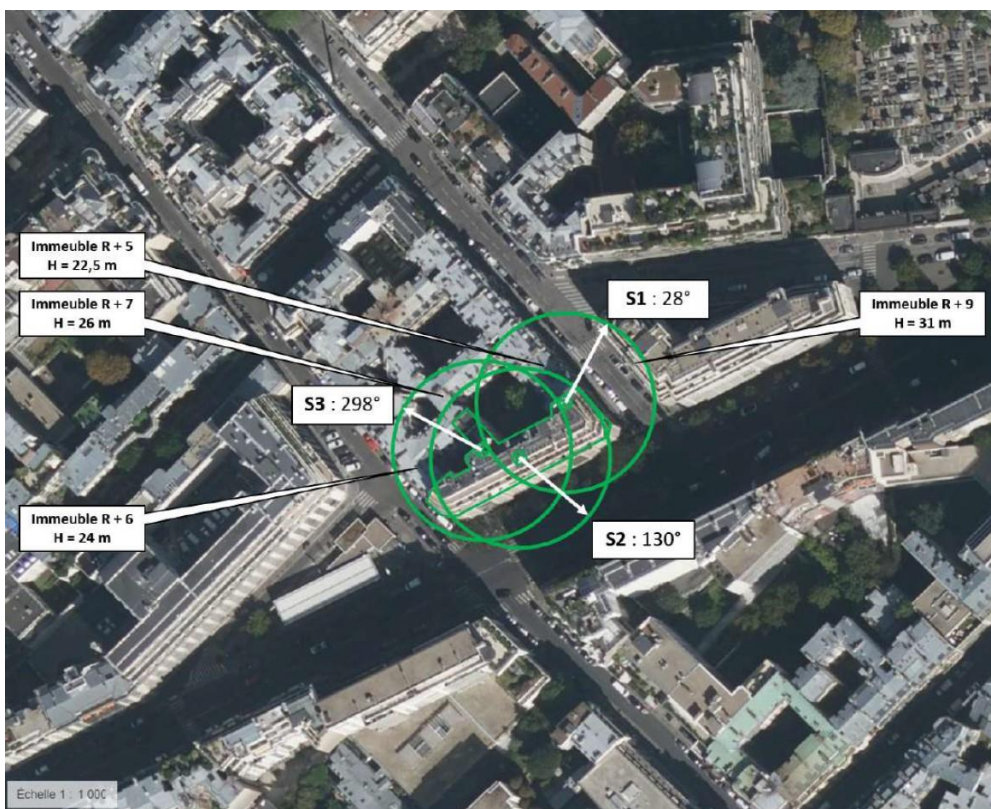
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE - SCHLOESING CRÈCHE ET GARDERIE D'ENFANTS	6 RUE COMMANDANT SCHLOESING, 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT	3 (RDC)	Oui	69.21	< 1.00
ÉCOLE CANADIENNE DE PARIS ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE	6 RUE COMMANDANT SCHLOESING, 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT	8	Non	75.00	< 1.00
CLINIQUE DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE EIFFEL ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES	6 SQUARE PETRARQUE, 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT	14	Non	94.50	< 1.00

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**





## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 28°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



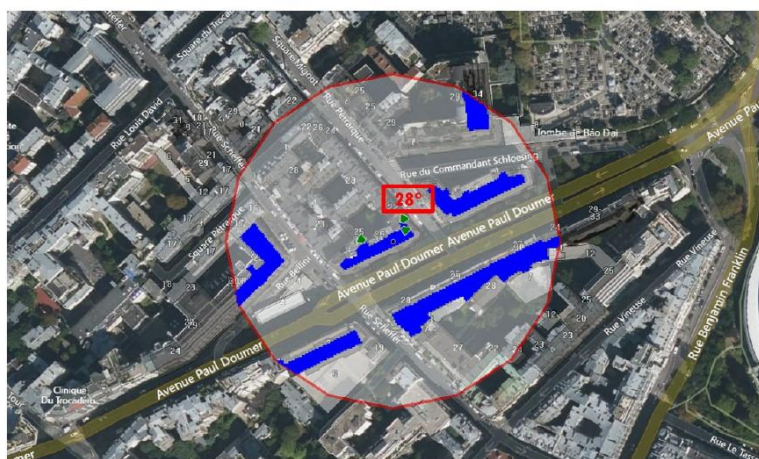
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 28°	Azimut 130°	Azimut 298°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	25.50	28.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 28°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 28°	Azimut 130°	Azimut 298°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	31.50	25.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



LES ANTENNES NE SONT PAS VISIBLES DEPUIS LA RUE

## Vue des Azimuts

Azimet 28°



Azimet 130°



Azimet 298°

